



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 9 août 2021

### **En Haute-Saône, la police et la gendarmerie se mobilisent pour prévenir les cambriolages grâce à l'opération tranquillité vacances**

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, les services de police et de gendarmerie proposent aux haut-saônois de veiller sur leur logement pendant leur absence et de les prévenir en cas d'anomalie grâce au dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, près de 300 personnes se sont déjà inscrites dans le département et les forces de sécurité intérieure ont consacré environ 108 heures à cette surveillance.

Pour s'inscrire, il suffit de :

- remplir le [formulaire disponible en ligne](#)<sup>1</sup>, l'imprimer et le déposer au commissariat ou à la brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant le départ ;
- ou prendre rendez-vous en ligne avec la brigade la plus proche de son domicile.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent veiller à bien indiquer si leur habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence et avertir les forces de sécurité lors d'un retour anticipé ou lorsqu'une personne se rend à leur domicile à leur demande afin qu'elle ne soit pas confondue avec un cambrioleur.

Un équipage de police ou de gendarmerie dédié s'assure dans le cadre de sa patrouille, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, qu'il ne se passe rien de suspect et a pour rôle de dissuader les cambriolages. Au-delà des vacances d'été, il est possible de bénéficier de cette opération tout au long de l'année.

---

1 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

### Quelques conseils avant de partir en vacances

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;

- demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;

-renvoyez, si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable ;

-verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets et allumer des lumières. L'utilisation d'un minuteur peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement ;

-ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr après les avoir photographiés. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  